

Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis municipal no. 2/13

Demande de crédit pour le remplacement de trois véhicules utilitaires

Au Conseil communal d'Aubonne,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

La Commission composée de Messieurs Philippe Rossier, Alexandre Liardet, Christian Chevalier et du soussigné, rapporteur, a rencontré Monsieur le Municipal Eric Muller, accompagné des responsables au garage communal. La COFIN a également assisté à cette soirée, représentée par Monsieur Nicolas Suter.

Un tour complet du parc des véhicules et les explications fournies par Messieurs Mathys et Bombardier ne laissent planer aucun doute sur le bienfondé du préavis.

A la lecture du plan de remplacement des véhicules, on s'aperçoit que trois véhicules ne seront pas remplacés (Police, Service technique, Extérieurs).

Selon notre propre expérience, on peut admettre qu'un véhicule utilitaire a une durée de vie d'environ dix ans pour une utilisation normale. Au-delà, il faut rester prudent sur les sommes à investir pour les garder en état.

Il paraît donc judicieux à la Commission de suivre le plan qui nous est proposé selon les moyens des finances communales et de s'y tenir.

Consciente du fait que le prix des véhicules à acquérir peut varier rapidement, la Commission demande à la Municipalité d'acheter lesdits véhicules au meilleur prix.

2. ASPECT TECHNIQUE

Chaque Conseiller ayant reçu par le préavis une explication très détaillée de chaque véhicule à remplacer, nous n'entrerons pas dans les détails des équipements proposés.

Monsieur Mathys nous a également expliqué ce qui a privilégié tel ou tel choix. Ces explications ont suffi à convaincre la Commission. Du point de vue professionnel, ces véhicules sont équipés tant pour les travaux de déblaiement et de salage de nos routes en hiver que pour les travaux de la voirie et de jardinage le reste de l'année.

3. DEMANDE DE CREDIT

Au vu de ce qui précède, la Commission propose au Conseil communal d'accepter l'acquisition des véhicules suivants :

. Utilitaire Mercedes-Benz 516 CDI Sprinter 4X4	Fr. 77'000.00
Equipement de déneigement (saleuse)	<u>Fr. 35'000.00</u>
	Fr. 112'000.00
. Jeep Nissan Navara DC XE dCi 4X4	Fr. 56'000.00
Equipement déneigement (lame papillon)	<u>Fr. 30'000.00</u>
	Fr. 86'000.00
. Tracteur-faucheuse Gianni Ferrari Turbo 4T	Fr. 46'800.00
Equipement tonte gazon	Fr. 13'700.00
Equipement déneigement	<u>Fr. 11'500.00</u>
	Fr. 72'000.00
Divers et imprévus	Fr. 5'000.00
Montant total de la demande de crédit	Fr. 275'000.00

4. CONCLUSION

En conclusion, la Commission propose au Conseil communal d'Aubonne de voter le décret tel que proposé :

Le Conseil communal d'Aubonne

- 1) accorde un crédit de Fr. 275'000.00 TTC pour le remplacement de 3 véhicules des Services extérieurs,
- 2) autorise la Municipalité à entreprendre toute démarche utile à cet effet
- 3) autorise la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante,
- 4) autorise la Municipalité à amortir cet investissement comme suit :

. prélèvement au fonds de renouvellement des véhicules	Fr. 135'000.00
. amortissement sur 5 ans par annuités égales	Fr. 140'000.00

Le Rapporteur

Jean-Daniel AUBERT